AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eleonor S. Campbell, épouse de John L. Sisa jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55 946—Division C—Attendu que John L. Sisa, jr. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eleonor S. Campbell, épouse de John L. Sisa, jr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

11mars—11 15 20

Succession de Mme Mary L. Russ

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,017—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. H. Price, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

11 mars—11 15 20

Succession de John Voelkel,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 644—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pauline Limberg, veuve de John Voelkel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

9 mars—9 13 18

Succession de Laurence J. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,877—Division C—Attendu que Mme Annie Ford, veuve de Laurence J. Jones, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Laurence J. Jones, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier

9mars—9 13 18

Succession de S B. Steers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,811—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Stephen F. Steers, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

9 mars—9 13 18

Succession de Matthew Gorbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 898—Division A—Attendu que Mme Elizabeth Gorbach veuve de Matthew Gorbach, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Gorbach, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

6mars—6 10 15

Succession de Joseph Derenbecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,918—Division C—Attendu que John J. Derenbecker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Derenbecker, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier

8 mars—8 12 17

Succession de John Wegmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,342—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Wegmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

8—mars - 8 12 17

Succession d'Anthony Haller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,301—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Reine Miller, femme de Auguste Henis exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

9 mars—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de recettes et des débours pour le mois de novembre 1897 présenté par A. G. Ricks, Receveur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart avocats.
10 mars—10 14 19

E. Conery Jr., vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 49,730—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par William H. Byrnes, syndic des créanciers de E. Conery Jr. insolvable, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

3—mars 3 7 12

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 874—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur de la Independent Cotton Oil Company ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
6 mars—6 10 15

Interdiction de Mme Mary E. Dawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 648—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael J. Conners curateur de l'interdite dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

9 mars—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES TOUT NEUFS

PAR ORDRE DES LIQUIDATEURS,

LE STOCK ENTIER DE LA FAMEUSE MAISON

Grant & Jung Funiture Company, Ltd

Consistant en Meubles Beaux, Moyens et Bon Marché,

Dans tous les Grades des Plus Belles Manufactures dans les Etats-Unis.

Dans la re-liquidation de Grant & Jurg Furniture Company, Ltd.—No 55,499. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—le JEUDI, 17 mars 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 423 et 437 rue du Camp en vertu de et conformément un ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 4 mars 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques sans limites ni réserves, le stock entier de Meubles et autres Meubliers appartenant à ladite Grant & Jung Furniture Company, Limited.

N. B.— Les ventes privées seront continuées comme d'habitude jusqu'au jour de la vente.

CONDITIONS—COMPTANT. 5 mars—à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée, aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en que que sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet bornée par les rues Marengo, Sud Robertson, [anciennement Breslow,] Milan et Freret [anciennement Long], étant l'îlet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8 [huit] sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant Consaigné notaire, le 8eme jour d'octobre 1895 et dûment enregistré dans le bureau des transcrites de cette paroisse, dans le livre 158, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, cour, quatre chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2° Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'îlet 625, borné par les rues Magnolia, Milan, Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fev—20—mars 3 10 17 24

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund. No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placées les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson Baronne et Brainard, étant l'îlet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds six pouces et trois lignes (96' 6" 3'''), et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4'''), et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2'''), le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances à la dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Ledit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Dronet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres, il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, antrefois notaire, le 16 octobre 1894

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

Succession de Mme Rose Vallat, veuve de Auguste Chevillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55 859—Division A.—Attendu que Mme Sophie Vallat épouse de Joseph Monnier, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rose Vallat, veuve de Auguste Chevillot, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

2 mars—2 6 11

Succession de John Henry Smith,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 55,363—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Henry Schulte, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

3 mars—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre vacants de choix dans le premier district, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. McNulty.

No 55,245—Cour Civile de District, Div. A.

PAR REINACH & OTERI — Solomon Reinach, encanteur, bureau No 636 Place Commerciale.—Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendu aux enchères publiques,

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott, par une profondeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er mars—1 14 28—avril 3 4

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusamplement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de front sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

2° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocats du plaignant.
11 mars — 11 18 25 — avril 1 7 14

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusamplement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de front sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

2° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocats du plaignant.
11 mars — 11 18 25 — avril 1 7 14

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages dans le troisieme District.

Nos 2462 et 2464, rue Dauphine entre Espagne et l'avenue St-Roch.

Succession d'Amélia Carbo.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 55,325.

MARDI, 22 Mars 1898, à Midi.

Aussi le même jour.

Un petit lot de meubles et bijouteries,

PARD. DANZIGER, Encanteur, bureau No 112 rue Caronde et—MARDI, 22 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, en date du 9 février 1898, dans l'affaire ci-dessus numérotée, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Espagne et l'Avenue St Roch, ledit lot mesurant à peu près 32 pieds de front à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, au pied américain, et est composé du tout du lot 8 et à peu près 1 pied de face de toute la profondeur du lot No 7, adjoignant et est séparé par une barrière en planche de la portion restant dudit lot 7.

Ledite lots étant désignés sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1845, ensemble avec tous le droite en commun avec le reste de la portion du lot No 7 à l'usage d'une allée de 3 pieds de face à ladite rue Dauphine sur une profondeur de 37 pieds, qui doit être prise de ladite balance de la portion dudit lot No 7.

LES AMELIORATIONS SONT CONSTITUES COMME LES Nos 2462 ET 2464, RUE DAUPHINE, et consistent en une maison en bois à deux étages contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, citerne etc. Trottoirs et cour pavés. Rapportant un bon revenu et toujours loué.

CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, des dits billets comprenant 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, etc., les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus de son enchère, et il devra déposer 10 pour cent comptant à l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

Mobilier.

Et le même jour, mardi, 22 mars 1898, à 10:30 A. M., aux chambres d'encan, 54 et 56 rue Boronne, un petit lot de meubles de maison et de bijoux d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

13 fév—13 20 27—mars 6 13 20 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR— Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre additionnel daté le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magagine, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxe de 1897 et 1898 Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication Acte vente pardevant Félix J. Puig, aux frais de l'acquéreur.

PAUL et GURLEY, encanteur.

6 mars — 6 22

Bureau des Assesseurs d'Etat—Paroisse d'Orléans, Chambre 15, Hôtel de Ville. —Nouvelle-Orléans, 28 février 1898.—Toutes les personnes sujettes à être taxées sur aucun genre de propriété, soit foncière ou mobilière, sont par le présent avisées conformément à la section 24 de l'acte 166 de 1890, que l'assessement de la propriété de 1898 dans les divers districts de la paroisse d'Orléans a été complété et que la liste sera exposée à ce bureau du 1er mars 1898 au 20 mars 1898 (jours fériés exceptés) inclusivement entre les heures 9 A. M. et 4 ". M. pour inspection et corrections. Tous les contribuables sont respectueusement invités à se prévaloir de l'occasion qui leur est offerte de faire savoir leur objection à tout assessement et d'en vérifier la correction de la manière prescrite par la loi.

E. K SKINNER, Président.
A. BARNES, Secrétaire, 1er mars—10f

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre vacants de choix dans le premier district, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. McNulty.

No 55,245—Cour Civile de District, Div. A.

PAR REINACH & OTERI — Solomon Reinach, encanteur, bureau No 636 Place Commerciale.—Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendu aux enchères publiques,

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott, par une profondeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er mars—1 14 28—avril 3 4

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusamplement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de front sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

2° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocats du plaignant.
11 mars — 11 18 25 — avril 1 7 14

PAR P. A. D'HEMECOURT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession d'Antonio Agusti.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 52,236.

PAR SPEAR ET ESCAFFIER, — Placide J. Spear, encanteur, — Bureau 813, rue commune, — MERCREDI, le 16 mars 1898, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncière de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1898, pour le compte de la dite succession, la suivante propriété à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de cette ville dans le fond des lots numéros vingt et vingt et un, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Polydras, Baronne et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt-deux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pilie, voyer, annexé pour référence à un acte de vente à O. Czaniewski, passé par Jules Mossy, notaire, le 30 mars 1872, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette, 64 pieds 2 pouces 2 lignes en largeur dans le fond sur la ligne des lots désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13 sur le dit plan ou devis 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de côté des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Carondelet. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres citerne, hydrant latrine, etc, connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié on plus comptant et la balance en un crédit de un an en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9fév—9 16 23 mars 2 9 16

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,450—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur,—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds six pouces et trois lignes (96' 6" 3'''), et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4'''), et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2'''), le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances à la dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Ledit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Dronet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres, il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, antrefois notaire, le 16 octobre 1894

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

PAR PAUL & GURLEY.

Une bonne affaire,
Placement sûr et permanent.

Agréable Cottage Double

1021 et 1023 rue Union près de Remparts avec bâtisses dans le fonds. Bon voisinage près de tous les agréments, toujours loué et rapportant $20 par moi

Vente Péremptoire.

SERA VENDU à l'enchère à la Bourse, No 629 rue Commune, mardi le 22 mars 1898 à midi, où le plan est exposé.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêts et clauses usuelles. Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1898 et déposer 10 pour cent au moment de la vente.

PAUL et GURLEY, encanteur.

6 mars — 6 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premmeier District,

Connue comme No 223 rue Sud Liberté, entre les rues Commune et Gasquet.

Mme Anna C. St-Amand vs Mme Elise Alleyn, femme de Richard P. Alleyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54,879—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 23 février 1898 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes et privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Commune (maintenant avenue Tulane) Marais et Gasquet et désig